

ÉTATS MEMBRES

L'Assemblée générale comprend tous les 127 États membres des Nations Unies, chacun a droit à cinq représentants permanents à l'Assemblée.

**“Il y a des moments où, prolongés, ennuyeux et décourageants, les débats des Nations Unies sont en fait un moyen sophistiqué, utile et souvent calculé pour gagner du temps et laisser retomber la fièvre des discussions”.* (World Affairs Interpreter, juin 1955).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**“Les anciens Parthes versaient de l'or fondu dans le gosier de ceux de leurs compatriotes qui parlaient plus longtemps qu'il n'était jugé convenable de le faire en conseil public. Dans la Nouvelle-Angleterre du dix-septième siècle, la loquacité était souvent punie par un bain forcé. Si ces pratiques étaient encore en vigueur, les couloirs des Nations Unies seraient remplis de cadavres précieux ou d'hommes trempés.”* (Bulletin des Nations Unies, octobre 1955)

*Bien que ces deux points de vue reflète certaines réalités de l'Assemblée générale, ils ne révèlent pas que c'est dans les couloirs du siège des Nations Unies et au cours de consultations entre délégations lors de rencontres privées dans les bureaux des missions permanentes que d'accomplit une part importante des travaux d'une Assemblée.